

RECOMMANDATIONS ET PRECAUTIONS PREALABLES A UNE SESSION DE MAQUILLAGE PERMANENT

Vous venez de prendre rendez-vous en vue d'effectuer une prestation de Maquillage Permanent au sein de notre salon **BEAUTY ART**.

En tant que cliente privilégiée du centre **BEAUTY ART** vous bénéficierez d'une première retouche offerte, qui se tiendra **3 à 4 semaines** après votre intervention.

Par la suite et afin de maintenir une qualité irréprochable de votre **Maquillage Permanent**, vous devrez effectuer une retouche tous les **12 à 18 mois** (En effet, les couleurs s'atténuent au fil des mois) Afin de garder des lignes parfaites et une intensité de couleur satisfaisante, la retouche est donc conseillée.

PRECAUTIONS - RECOMMANDATIONS :

Préalablement à votre séance de maquillage permanent et afin d'en assurer la longévité, il convient de respecter quelques consignes simples, qui sont à effectuer peu importe la zone concernée, et durant **les 3 jours qui précèdent l'intervention**, (à faire confirmer par votre médecin traitant ou bien votre pharmacien)

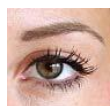
- 1- Prendre de l'**Arnicha* 9ch** (à raison de 3 doses par jour pendant 3 jours)
- 2- Prendre de l'**Extranase*** (à raison de 3 comprimés par jour pendant 3 jours)
- 3- Ne surtout pas prendre d'aspirine durant les **5 jours** qui précèdent l'intervention

TRAITEMENTS PARTICULIERS EN FONCTION DE LA ZONE TATOUÉE :



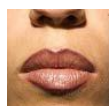
YEUX

Prévoir de la crème **Vitamine A***, prévoir du **Vitabact***



SOURCILS

Prévoir de la Crème Anesthésiante **Emla* 5%**
(Mettre la crème 2 heures avant notre rdv en couche épaisse et recouverte d'un film)



BOUCHE

Prévoir de la Crème Anesthésiante **Emla* 5%**
(Mettre la crème 2 heures avant notre rdv en couche épaisse et recouverte d'un film scellofrais)
Prévoir pour votre retour à domicile, une poche de glace pour éviter l'œdème

TRAITEMENTS PARTICULIERS POUR LA BOUCHE SI VOUS ETES SUJET AUX BOUTONS DE FIEVRE :



Prendre obligatoirement un traitement tel que **Zovirax***
Prendre 3 comprimés 3 jours avant votre rendez-vous et poursuivre pendant 3 jours

Tous ces **produits*** se trouvent en pharmacie ; vous devez toutefois vous faire confirmer par votre médecin traitant, qu'il n'existe aucune contre-indication à ce que vous les utilisiez

Dans tous les cas, la société MAUD MAQUILLAGE PERMANENT™ décline toute responsabilité si une réaction survenait à l'issu de l'un des traitements préconisé dans le présent feuillet